



## Collège d'autorisation et de contrôle Assignation de radiofréquence à titre provisoire

### Décision du 20 mai 2021.

Le Collège d'autorisation et de contrôle a été saisi d'une demande d'assignation de radiofréquence à titre provisoire par le demandeur identifié ci-après.

Vu l'article 8.2.1-2 du décret relatif aux services de médias audiovisuels et aux services de partage de vidéos ;

Vu l'avis favorable des services du Gouvernement quant à la possibilité technique d'assigner la radiofréquence visée ci-après ;

Considérant que l'objet de la demande n'est pas de nature à compromettre la sécurité nationale, l'intégrité territoriale ou la sûreté publique, la défense de l'ordre et la prévention du crime, la protection de la santé ou de la morale, la protection de la réputation ou des droits d'autrui, et ne vise pas la divulgation d'informations confidentielles qui pourraient compromettre l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire ;

Considérant que l'objet de la demande est de portée locale et est localisé géographiquement en région de langue française ou dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale et principalement destiné à la retransmission de programmes sur le site de l'évènement ;

Considérant le caractère ponctuel de la demande ;

Le Collège décide :

**Le demandeur identifié ci-après est autorisé à faire usage de la radiofréquence décrite ci-dessous, pour la période indiquée et en respectant les caractéristiques techniques définies.**

#### Identification du demandeur

Raison sociale ou nom	Base Aérienne de Florennes-Ministère de la Défense
Siège social	Route de Charlemagne 191, 5620 Florennes
Numéro d'entreprise	n/a
Date d'introduction de la demande	22/12/2020

#### Identification de la fréquence provisoire autorisée

Période d'autorisation	Du 25 au 28 juin 2021. inclus
Nom de la station	FLORENNES
Fréquence	105.7 MHz
Adresse	Route de Charlemagne 191, 5620 Florennes
Coordonnées géographiques	50°14'26''N/4°38'40''E
PAR totale	10W (10 dBW)
Hauteur de l'antenne hors sol	10 m
Directivité de l'antenne	ND

Fait à Bruxelles, le 20 mai 2021

DocuSigned by:

*Karim Bourki*

08013E62BA9E470...

DocuSigned by:

*Mathilde Alet*

8CA19B3ED537454...